

**ÉTUDIANT TEMPS PLEIN**

**MONTANTS 2023-2024**

**DROITS D'INSCRIPTION ..... 20,00 \$ /SESSION**

**DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT**

Accès à l'environnement numérique..... 6,75  
 Accueil..... 1,25  
 Activités spéciales de programmes ..... 3,50  
 Aide à la réussite ..... 7,50  
 Droit d'auteur..... 3,50  
 Information scolaire et professionnelle ..... 2,50

**TOTAL..... 25,00 \$ /SESSION**

**AUTRES DROITS**

Activités culturelles ..... 24,05  
 Activités d'intégration ..... 2,98  
 Activités environnement ..... 1,95  
 Activités politiques et économiques ..... 0,95  
 Activités sportives..... 27,10  
 Aide à l'emploi ..... 1,64  
 Aide financière..... 1,67  
 Bibliothèque ..... 3,22  
 Projets spéciaux et internationalisation ..... 3,94  
 Santé et psychologie..... 24,25  
 Technologies de l'information et audiovisuel..... 10,00

**TOTAL..... 101,75 \$ /SESSION**

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS..... 19,00 \$ /SESSION**

**FONDATION DU CÉGEP BEAUCE-APPALACHES..... 8,25 \$ /SESSION**

**GRAND TOTAL ..... 174,00 \$ /SESSION**

*N.B.: L'étudiant doit obligatoirement payer son inscription chaque session, soit 174 \$ pour la session d'automne et 174 \$ pour la session d'hiver.*

*Le Cégep se réserve le droit de modifier la tarification des droits exigibles d'une session à l'autre à l'intérieur d'une même année scolaire.*

*Certains frais administratifs sous le principe « d'utilisateur payeur » peuvent également être demandés aux étudiants.*

**ÉTUDIANT TEMPS PARTIEL**

**À déboursier lors de l'inscription..... 174,00 \$**

Le montant de 174,00\$ sert d'acompte au coût total. La différence sera facturée ou créditée au 20 septembre pour la session d'automne et au 15 février pour la session d'hiver conformément au *Règlement relatif aux droits d'admission, aux droits de scolarité, aux droits d'inscription et aux droits afférents aux services d'enseignement.*